

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL



TITRE RNCP37611 – NIVEAU 6

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL

OBJECTIFS

En véritable « chef d'orchestre », le « régisseur général », sous l'autorité d'un Directeur technique ou bien en autonomie, supervise et coordonne les dimensions techniques, sécuritaires et organisationnelles d'un spectacle/événement. Il prépare, organise et coordonne tous les corps de métiers techniques, logistiques ; il met en œuvre les moyens humains, budgétaires et matériels nécessaires à la réalisation et à l'exploitation du spectacle ou de l'évènement en :

- étudiant la faisabilité technique d'un spectacle/événement en adéquation avec la dimension artistique exprimée,
- coordonnant et en encadrant les équipes,
- assurant le suivi du chantier,
- garantissant la sécurité du public, des artistes et des équipes logistiques et techniques.

Il est à la fois un chef d'équipe, capable d'intervenir et d'accompagner ses équipes techniques (son, vidéo, plateau, lumière) et logistiques et un administrateur dans le sens où il est responsable du déroulement de l'ensemble des opérations nécessaires à l'exploitation et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.

Le cursus d'un an au sein de 3is permet l'acquisition de compétences spécifiques en DAO, en réglementation et maintenance des infrastructures, en gestion de projet nécessaires pour mener à bien les activités visées.

Point fort de ce cursus :

Forte interactivité avec les autres filières de 3iS.

Participation à une pluralité d'enseignements pratiques et de productions encadrées par des professionnels du secteur.

Préparation et accès à des habilitations attendues sur le marché de l'emploi (Habilitations électriques, PRAP, SST, Travail en hauteur, Accroche levage, SIAAP)

CAMPUS ■ Paris Ouest

PUBLIC ■ Bac+2 souhaitant poursuivre ou compléter leurs études ■ Demandeurs d'emploi
■ Salariés en évolution de poste ou en reconversion ■ Public international

DURÉE & RYTHME ■ 1 an soit 595 heures de formation ■ Temps alterné (selon calendrier fourni Rythme général : 6 semaines entreprise/ 3 semaines école)

VOIE & DÉLAI D'ACCÈS ■ Initiale ■ Alternance ■ Formation continue ■ VAE
■ Concours d'entrée à compter d'octobre N pour une rentrée en septembre N+1

PRÉREQUIS & ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 ou titre professionnel de niveau 5 du Cadre Européen des Certifications (CEC) en lien avec le spectacle vivant ou bénéficiaire d'une solide expérience dans le domaine.
- Dossier de candidature, test de culture générale & entretien individuel ■ Français niveau B2 exigé public international

TARIFS ■ Nationalité française : frais d'inscription 290 € ■ Autre nationalité : frais d'inscription 800 €
■ Frais de scolarité : 8 990 €* ■ VAE : 3 240 €

*Alternance proposée avec prise en charge des coûts de la formation par l'entreprise d'accueil de l'apprenant (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL



TITRE RNCP37611 – NIVEAU 6

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL

DÉBUT-FIN DE LA FORMATION	De septembre 2024 à début octobre 2025
DIPLÔME/TITRE	Certification professionnelle de Niveau 6 Titre RNCP37611 – Régisseur général du spectacle et de l'évènementiel – enregistrée le 31/05/2023 au Répertoire National des Certifications Professionnelles – Certificateur 3IS
CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	La certification totale est obtenue si toutes les conditions suivantes sont réunies : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les blocs de compétences sont validés ▪ Une mission en entreprise de 12 semaines minimum est validée ▪ Rédaction et soutenance d'un rapport d'expérience professionnelle
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Études de cas – Projets en centre Mise en situation professionnelle simulée par équipe ou individuelle Travaux d'application, d'observation et d'interview Rédaction et soutenance d'un rapport professionnel
TAUX DE DIPLOMATION	97,3 % sur les 3 dernières promotions diplômées

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser des demandes de réalisation envisagées avec les équipes artistiques et techniques.
- Proposer des options et/ou des adaptations techniques nécessaires au regard des contraintes existantes (lieu, délais, etc...) et les soumettre à la direction technique ou au client.
- Élaborer une note de faisabilité technique du spectacle ou de l'évènement avec indication budgétaire.
- Coordonner les phases de travail des différentes régies (son, vidéo, lumière et plateau) sur le plan de la logistique, réception, montage, démontage et retour.
- Superviser la réalisation des différentes phases du spectacle (approvisionnement, montage, installation, câblage des régies, démontage).
- Définir les besoins en personnels techniques et logistiques en vue de la constitution des équipes son, lumière, vidéo, plateau, accueil et maintenance, dans la limite des moyens alloués.
- Planifier et coordonner les différentes équipes techniques et logistiques.
- Préparer et mettre en œuvre des dispositifs de sécurité et de prévention des risques.
- Coordonner les équipes de sécurité en charge de l'accueil des techniciens et du public.
- Contrôler l'application des procédures règlementaires relatives à la production/exploitation d'un spectacle ou d'un évènement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES	Enseignements théoriques et pratiques : cours magistraux, exercices d'application, travaux pratiques, travaux dirigés Production de projets : suivi et encadrement par les enseignants lors de la réalisation des projets (projets dans l'année et projets de fin d'études)
MÉTIERS PRÉPARÉS	Régisseur général, régisseur général principal, régisseur général adjoint Régisseur de site - Régisseur de tournée - Régisseur de production - Régisseur de spectacle et Évènementiel - Assistant régisseur général Conservatoires de musique : Régisseur, responsable du parc instrumental - régisseur d'orchestre Sociétés prestataires de services : Régisseur évènementiel - Régisseur logisticien Sociétés de production audiovisuelle : Régisseur audiovisuel

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL



TITRE RNCP37611 – NIVEAU 6

RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL

SECTEURS D'ACTIVITÉS	Secteur du spectacle vivant (théâtre, danse, arts et spectacle de rue, arts du cirque, marionnette, musique live, etc....) Secteur de l'évènementiel. Collectivités locales, régionales. Compagnies de spectacles vivant et entreprises privées de production de spectacles, Entreprises publiques de production de spectacles (institution, scène municipale ou nationale) Entreprises privées de diffusion de spectacles (théâtre privé) Prestataires de service, loueurs de matériel et / ou producteur d'évènementiel
BLOCS DE COMPÉTENCES	BLOC 1 Préparer et superviser l'organisation technique et logistique d'un spectacle vivant ou d'un évènement. BLOC 2 Organiser et manager les équipes techniques et logistiques d'un spectacle vivant ou d'un évènement BLOC 3 Garantir les conditions de sécurité et de prévention des risques d'un spectacle ou d'un évènement.

PROCÉDURES ADMISSION

Public issu de la formation initiale

- sur dossier, test et entretien

Public international

- sur dossier, test et entretien
- via Campus ART – Campus France

Public issu de la formation continue :

- sur dossier, test et entretien

CONTACT ADMISSION

Public formation initiale

Justine Couanault
jcouanault@3is.fr

Public international

Klaudia TWAROG
ktwarog@3is.fr

Public formation continue

fc-paris@3is.fr

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent handicap accompagne les étudiants sur les modalités d'adaptation de la formation (école/entreprise). Nos locaux sont adaptés à l'accueil de personne en situation de handicap.

[Guide d'accueil PSH](#)

[Fiche accessibilité Campus Paris](#)

CONTACT Référent PSH

Diane HAUMER
dhaumer@3is.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - VAE

La formation « Régisseur général du spectacle et de l'évènementiel » est accessible par la voie de la VAE.

[Dispositif VAE](#)

CONTACT VAE

Nathalie LE GUSQUET
nlegusquet@3is.fr